

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Transparence budgétaire : le satisfecit du département d'État américain

S'APPUYANT sur des éléments de gestion en matière de transparence, la diplomatie américaine vient de publier son rapport 2021 relatif au niveau de transparence budgétaire dans différents pays dont ceux du continent. Sur les 141 pays à travers le monde, le Gabon fait partie de la catégorie des 12 États du continent qui ont réalisé "des progrès significatifs".

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

COMME chaque année, le département d'État américain a récemment publié son rapport relatif au niveau de transparence budgétaire des pays africains. D'après son classement 2021, le Gabon réalise des "progrès significatifs", comparativement à plusieurs autres pays du continent. Particulièrement ceux de la sous-région.

De fait, la diplomatie américaine considère que 25 États d'Afrique n'ont pas réalisé de progrès significatifs dans ce domaine. À l'exemple du Rwanda, de la Centrafrique ou du Cameroun. Sachant que la transparence budgétaire est un élément essentiel pour une gestion efficace des finances publiques dans un pays, favorisant un renforcement de la confiance des marchés privés et sous-tendant la durabilité économique, le gouvernement gabonais prend le problème à bras-le-corps en s'attendant depuis quelque temps, à satisfaire aux exigences minimales de ce principe de gestion.

Engagé dans un programme d'assainissement de ses finances



Photo: DRI/L'Union

Le Gabon voit ses efforts en matière de transparence budgétaire salués. Mais il doit faire davantage.

publiques et de lutte contre la corruption, notre pays entend, par conséquent, devenir un bon élève en matière de transparence. Cela s'explique notamment par la publication d'informations sur la proposition de l'exécutif

et de son rapport de fin d'année dans un délai raisonnable. En outre, notre gouvernement a publié des rapports substantiels de l'institution supérieure de contrôle et rendu publiques ses obligations de dette. Y compris

la dette conditionnelle et celle des entreprises publiques. Là aussi dans un délai qualifié de raisonnable.

Ce satisfecit global s'accompagne toutefois d'un bémol. "Les critères et procédures par lesquels

le gouvernement attribue des contrats ou des licences pour l'extraction de ressources naturelles n'étaient que partiellement spécifiés dans la loi, la réglementation ou d'autres documents publics. Le gouvernement n'a pas systématiquement suivi les lois et réglementations applicables dans la pratique, en particulier pour les concessions minières. Les informations de base sur les récompenses pour l'extraction des ressources naturelles n'étaient généralement pas accessibles au public. Le fonds souverain n'a pas divulgué sa source de financement ni son approche générale des retraits", souligne le rapport du département d'État américain.

DES EFFORTS A ACCOMPLIR De même, l'institution américaine estime que le Gabon aurait pleinement satisfait aux exigences de transparence fiscale telles que définies par Washington s'il avait fourni "plus d'efforts dans la publication dans un délai raisonnable" de plusieurs documents. Dans cette optique, comme en 2020, les informations de base sur les rémunérations pour l'extraction des ressources naturelles n'étaient généralement pas accessibles au public.

Écarté par l'organisation en 2013, le Gabon s'attelle depuis plusieurs mois à faire son retour au sein de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Ce qui pourrait apporter une solution durable aux problèmes de concessions minières.

Pour finir, le rapport suggère qu'à "compter de cette période d'examen, si un gouvernement dispose d'un fonds souverain, il doit divulguer sa source financière et son approche générale des retraits du fonds. La dette de toutes les grandes entreprises d'État doit par ailleurs maintenant être divulguée, et le gouvernement doit disposer d'une institution supérieure de contrôle des comptes conforme aux normes internationales".

Contrepoint

Fitch Ratings : le Gabon améliore sa note

GM. NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'AGENCE de notation financière internationale Fitch Ratings vient de relever la note de défaut du Gabon. En effet, selon cette agence, les derniers événements économiques survenus dans notre pays prévoient une période de stabilité de l'économie. Le Gabon est ainsi passé de la note "CCC" à la note "B-". Cette amélioration est une conséquence du "récent assouplissement des pressions



Photo: DRI/L'Union

sur les liquidités en raison de la hausse des prix du pétrole et d'un nouveau programme du FMI", indiquait l'agence sur son site internet mardi. Cette nouvelle note a aussi été motivée par un rebond des recettes non

pétrolières, d'une réduction des dépenses liées à la pandémie de Covid-19 et d'une contraction des autres dépenses courantes. Toutefois, Fitch s'attend à ce que le déficit budgétaire s'élargisse à 3,3 % du PIB en 2021

contre 2,5 % en 2020. " Ce qui reflète l'impact qu'une baisse de la production pétrolière aura sur les recettes budgétaires, une augmentation modérée des dépenses d'investissement et le budget lié à la pandémie (...). Nous prévoyons que les revenus non pétroliers augmenteront cette année, alors que la demande extérieure se redresse et que l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie améliore l'activité intérieure, avec la reprise complète de l'activité économique... ", note l'agence.